

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (AAPC)

1. OBJET DE L'ACCORD-CADRE : Fourniture de conteneurs pour la collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables – Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande

2. POUVOIR ADJUDICATEUR : Terres de Montaigu – Communauté d'Agglomération - 35 avenue Villebois Mareuil - BP 40306 85603 MONTAIGU-VENDEE – Tél : 02.51.46.45.45 - Représentant : M. Antoine CHEREAU, Président de la Communauté d'agglomération - Adresse du profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

3. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES : Services.

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :
34928480-6 : Conteneurs et poubelles de déchets

4. PROCEDURE DE PASSATION : Procédure adaptée ouverte lancée en application des dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

5. ALLOTISSEMENT : Les prestations ne font pas l'objet d'une décomposition en plusieurs lots. Il s'agit d'un lot unique.

6. FORME DE L'ACCORD-CADRE : L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Le montant maximum annuel de commande est fixé à 40.000,00 € HT.

7. DUREE DE L'ACCORD-CADRE : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification du contrat. Les délais d'exécution ou de livraison des prestations sont fixés à chaque bon de commande conformément aux stipulations des pièces du marché.

L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 2 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction.

8. VARIANTES A L'INITIATIVE DU CANDIDAT : Aucune variante libre à l'initiative des candidats n'est autorisée.

9. VARIANTES IMPOSEES : Aucune variante particulière de type prestation supplémentaire éventuelle (PSE) ou prestation alternative (PA) n'est imposée par le pouvoir adjudicateur.

10. MODALITES DE FINANCEMENT : Fonds propres. Paiement par mandat administratif sous 30 jours, à compter de la réception de la facture.

11. MODALITES DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION : A consulter et télécharger gratuitement sur le site www.marches-securises.fr (Pouvoir adjudicateur : Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération, coordonnées ci-dessus).

12. LISTE DES DOCUMENTS A REMETTRE PAR LE CANDIDAT : La liste des pièces de la candidature et du dossier d'offre à remettre par le candidat sont précisés à l'article 5 du règlement de la consultation.

13. CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES : les critères et sous-critères de jugement des offres sont précisés à l'article 7.2 du règlement de la consultation (RC).

14. DATE ET LIEU DE REMISE DES OFFRES : Les offres devront parvenir **avant le lundi 3 juillet 2023 à 12h00** sur le profil acheteur de la Communauté d'agglomération www.marches-securises.fr.

15. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES : Cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres.

16. SERVICES OU LES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ETRE OBTENUS :

Les candidats pourront transmettre leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <http://www.marches-securises.fr>

17. SERVICES HABILITES A DONNER DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DELAIS ET VOIES DE RECOURS :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES - 6 allée de l'île Gloriette - 44000 NANTES - Tél. : 02.40.99.46.00

18. INFORMATIONS DIVERSES : Offre en français et en euro. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les deux premiers candidats du classement des offres, sous réserve d'un nombre suffisant d'offres correspondant aux besoins du pouvoir adjudicateur.

19. DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : Le lundi 5 juin 2023.